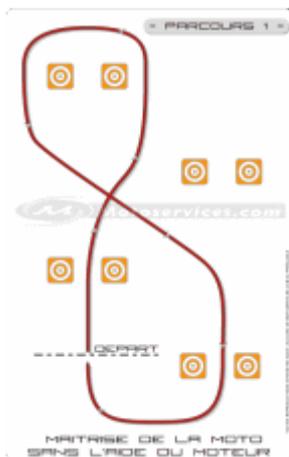


Epreuve pratique permis moto plateau, les épreuves hors circulation du permis

Les épreuves de plateau du permis moto

- **Maîtrise de la moto sans l'aide du moteur :**

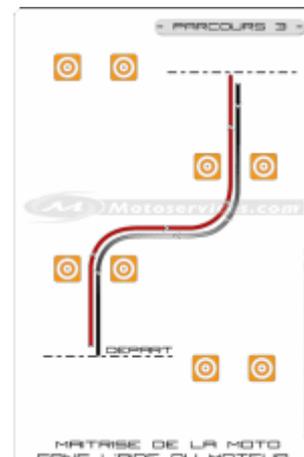
La vocation de cette épreuve de maîtrise de la moto sans l'aide du moteur est pour l'examineur de s'assurer que le candidat au permis moto est apte à déplacer sa moto sans l'aide du moteur, à en maîtriser le poids et à effectuer des vérifications courantes. Cette épreuve de plateau du permis moto comprend 3 parcours différents à effectuer entre des cônes en poussant la moto : 2 en marche avant et un en marche arrière. L'élève ne doit réaliser qu'un seul parcours tiré au sort. Chacun d'eux s'accompagne d'une interrogation orale portant sur les vérifications à effectuer (la chaîne cinématique et la connaissance de la notice d'emploi de sa moto, la partie cycle, l'éclairage et les accessoires de sécurité). Évidemment, il ne faut pas faire tomber la moto et ne pas oublier de points de vérification.



L'épreuve de plateau sans moteur du permis moto N°1



L'épreuve de plateau sans moteur du permis moto N°2



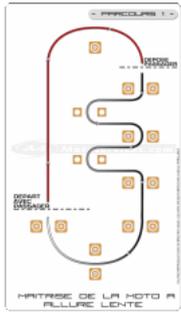
L'épreuve de plateau sans moteur du permis moto N°3

- **Maîtrise de la moto à allure lente :**

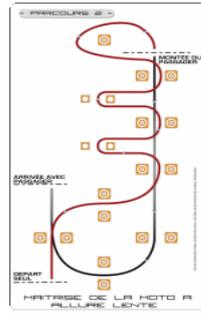
Par cette épreuve de maîtrise de la moto à allure lente, l'examineur vérifie que le candidat au permis moto sait déplacer sa machine à allure lente, avec ou sans utilisation des commandes et à conserver l'équilibre avec ou sans passager. Il y a quatre parcours possibles, avec à chaque fois une partie de slalom d'abord seul en première et ensuite avec un passager, comprenant un virage à la fin (n'attendez pas le jour de l'examen pour prendre un passager).

Notre conseil pour réussir cette épreuve

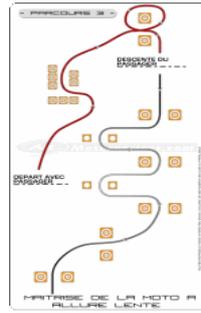
- serrez bien le réservoir avec les genoux pour faire corps avec votre machine,
- Tournez bien la tête pour anticiper,



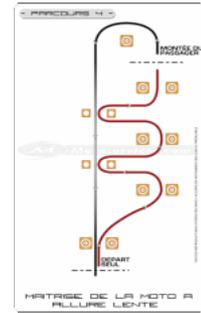
L'épreuve de plateau à allure lente du permis moto N°1



L'épreuve de plateau à allure lente du permis moto N°2



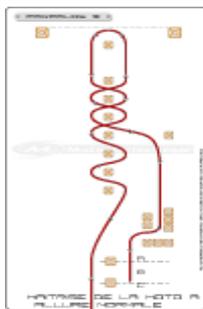
L'épreuve de plateau à allure lente du permis moto N°3



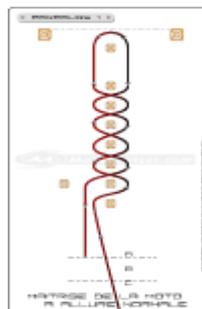
L'épreuve de plateau à allure lente du permis moto N°4

• **Maîtrise de la moto à allure normale :**

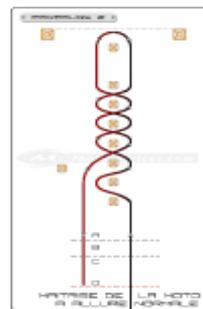
La fonction de cette épreuve de maîtrise de la moto à allure normale est de contrôler que le futur motard maîtrise bien sa machine à vitesse normale, a une bonne connaissance des techniques d'évitement et de contre-braquage et est capable d'effectuer un arrêt avec ou sans rétrogradage des vitesses. Toujours quatre parcours possibles, un seul tiré au sort. Il faut faire un slalom en 3ème avec un demi-tour au bout et un freinage (avec ou sans obstacles) à la fin. Ce qu'il y a de plus délicat, c'est le freinage : selon le parcours tiré, il s'agit d'un rétrogradage en ligne droite (assez facile, mais l'examineur doit à tout prix 'entendre' le rétrogradage), d'un freinage d'urgence (arrêt court en 3ème avec les 2 freins, pas toujours facile à réaliser), ou bien d'un évitement (droite ou gauche) et un arrêt de précision en 3ème. Le plus important pour cette épreuve est le contre-braquage : avec la vitesse, il ne faut plus tourner le guidon, mais incliner la moto pour virer. Avec ça, on arrive à faire entre 19 et 22 secondes pour avoir un A si on ne touche pas de cônes entre 20-23 secondes s'il pleut). On dispose de deux essais chronométrés, seul le meilleur est retenu.



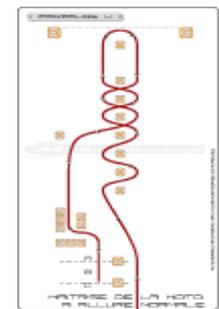
L'épreuve de plateau à allure rapide du permis moto N°1



L'épreuve de plateau à allure rapide du permis moto N°2



L'épreuve de plateau à allure rapide du permis moto N°3



L'épreuve de plateau à allure rapide du permis moto N°4

Les épreuves pratiques de plateau du permis moto hors circulation

Pour vous présenter à l'épreuve pratique du permis moto vous devez être âgé d'au moins 18 ans. L'épreuve pratique est d'une durée minimum de 45 minutes dont 15 mm pour les épreuves hors circulation et 30 minutes pour l'épreuve en circulation. Rappelons qu'elle se déroule en deux temps d'abord les épreuves hors circulation puis l'épreuve en circulation.

Les épreuves de plateau hors circulation se composent de trois épreuves de plateau et d'une interrogation orale :

- l'épreuve de plateau sans moteur (3 parcours possibles),
- l'épreuve de plateau à allure lente (4 parcours possibles),
- l'épreuve de plateau à allure normale (4 parcours possibles),
- une interrogation orale (voir fiches permis moto dans la page suivante).

Le plateau pour l'épreuve de la maîtrise de la moto sans l'aide du moteur est une piste de 25.1 mètres de long sur 6 mètres de large.

Le plateau pour l'épreuve de la maîtrise de la moto à allure lente ou à allure normale est une piste de 130 mètres de long sur 6 mètres de large.

Chaque épreuve du plateau est notée A, B ou C et il faut avoir au moins un A et pas de C pour être reçu. La chute est éliminatoire.

Comment se déroulent dans la réalité les épreuves de plateau

Le candidat doit subir 3 épreuves pratiques de plateau à moto : une sans moteur, une à allure lente et une à allure normale. Chacune de ces épreuves est en général tirée au sort par l'examineur. L'examineur participe ensuite à la reconnaissance du parcours désigné avec les candidats. Est également imposée au candidat une épreuve théorique qui consiste en une interrogation orale spécifique au permis moto. Interrogation qui porte sur les 20 fiches touchant au motard à la moto et à la sécurité et les 40 fiches concernant la signalisation spécifique au motard.

DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE DE CIRCULATION

L'épreuve dure 30 minutes. Il convient de bien connaître le code et de savoir circuler en ville et hors agglomération. L'examineur peut vous demander de passer la réserve d'essence et/ou de se laisser doubler puis de faire un dépassement. En général, c'est une formalité après le plateau, mais attention quand même aux erreurs éliminatoires (griller un feu, refuser la priorité à un piéton ou à un véhicule...).